

Q. Jusqu'à présent, de qui receviez-vous vos ordres relativement au hissement des drapeaux sur l'hôtel de ville?

R. Je recevais ordinairement mes ordres du bureau du Greffier.

Q. Avez-vous entendu parler de certaines remarques au sujet de la manière dont les drapeaux ont été disposés la semaine dernière?

R. Oui.

Q. Savez-vous quel jour les drapeaux ont été hissés sur l'hôtel de ville?

R. Le jour de l'arrivée du légat.

Q. Qui a hissé les drapeaux avant l'arrivée du légat?

R. Les employés de la Cie d'auvents des Marchands.

Q. Leur avez-vous aidé?

R. Non.

Q. Leur avez-vous fait des remarques?

R. Non.

Q. Vous ont-ils demandé de quelle manière les drapeaux devaient être disposés?

R. Non.

Q. Ils les ont placés sans nullement vous consulter?

R. Pour ce qui concerne la disposition des drapeaux, on ne m'a pas consulté.

Q. Plus tard vous avez eu connaissance qu'il y a eu des critiques de faites quant à la manière dont les drapeaux avaient été disposés?

R. Je me rappelle que l'on a fait des critiques, que l'on a dit que les drapeaux n'avaient pas été disposés au goût de tous les citoyens. L'échevin Larivière m'en a parlé.

*Par M. l'échevin Roux.*

Q. Vous avez eu connaissance de la résolution de la Commission des Réceptions?

R. Oui. L'on m'a remis un extrait des minutes, et j'ai donné ordre à la Cie des Auvents des Marchands de placer les drapeaux comme la Commission des Réceptions l'avait ordonné.

*Par M. l'échevin Turcot.*

Q. Les drapeaux qui ont été hissés sur l'hôtel de ville appartenaient-ils à la Cité de Montréal?

R. Ils appartenaient tous à la Cie des Auvents.

*Par M. l'échevin Roux.*

Q. Qu'est-ce que l'on vous a répondu lorsque vous avez ordonné à la Cie des Auvents de changer les drapeaux?

R. L'on m'a répondu que l'on y verrait immédiatement, pas plus tard que le lendemain.

Q. Et le lendemain, ont-ils changé les drapeaux?

R. Non.

*Par M. l'échevin Larivière.*

Q. Pouvez-vous nous dire qui a changé les drapeaux?

R. Le lendemain de cette résolution, j'étais dans la salle du Conseil. Dans le temps, si vous vous le rappelez, le bureau du maire était ici. Alors, le secrétaire de Son Monneur le Maire, M. Jack Guerin, m'a dit qu'il était préférable de ne pas faire de changements avant de voir le Maire, dans l'après-midi, et si je me rappelle bien, il m'a dit que le Maire devait recevoir une délégation au sujet de la disposition des drapeaux. Alors, dans l'après-midi, on m'a fait venir ici, et il y avait une délégation auprès du Maire. J'ai remarqué à peu près 4 personnes. Je ne les connaissais pas. On m'a dit que M. Prendergast, Versailles, Bourgoin, M.D., et Millette étaient présents. Chacun d'eux a pris la parole au sujet de la disposition des drapeaux. Finalement, le maire m'a dit: "Vous avez entendu ce que ces messieurs ont dit. Pour moi c'est tout à fait indifférent. Faites donc ce que ces messieurs veulent. Vous avez bien compris ce qu'ils veulent?" Ils voulaient que le drapeau papal fut placé, en avant, à droite, et le drapeau irlandais, à gauche, et que le drapeau du Sacré-Coeur fût placé sur la tour où il n'y avait pas de drapeau.

Q. Avez-vous agi d'après les ordres de la délégation ou d'après les ordres du maire?

R. D'après les ordres du maire, qui m'a dit de faire ce que la délégation voulait.

Q. Up to the present time, from whom did you receive your instructions with regard to the hoisting of flags on the City Hall?

A. I usually received my instructions from the City Clerk's office.

Q. Did you hear of certain remarks made as to the manner in which the flags were placed last week?

A. Yes.

Q. Do you know on what day the flags were hoisted on the City Hall?

A. On the day the Legate arrived in Montreal.

Q. Who hoisted the flags before the arrival of the Legate?

A. The employees of the Merchants Awning Co.

Q. Did you help them?

A. No.

Q. Did you make any remarks to them?

A. No.

Q. Did they ask you how the flags were to be placed?

A. No.

Q. They placed them without consulting you at all?

A. As far as the disposition of the flags is concerned, they did not consult me.

Q. Later on, there was, to your knowledge, some criticism as to the manner in which the flags had been placed?

A. I remember that there was some criticism. I remember that it was stated that the disposition of the flags did not meet with the approval of all the citizens. Ald. Larivière spoke to me about that.

*By Ald. Roux.*

Q. You were aware of the resolution of the Committee on Receptions?

A. Yes. An extract from the minutes of that Committee was handed to me, and I gave orders to the Merchants Awning Co. to place the flags as ordered by the Committee on receptions.

*By Ald. Turcot.*

Q. Did the flags which were hoisted on the City Hall belong to the City of Montreal?

A. They all belonged to the Merchants Awning Co.

*By Ald. Roux.*

Q. What did they answer you when you ordered the Merchants Awning Co. to change the flags?

A. They answered me that they would attend to the matter at once, not later than the following day.

Q. And on the following day, did they change the flags?

A. No.

*By Ald. Larivière.*

Q. Can you tell us who changed the flags?

A. On the day after this resolution was passed, I was in the Council Room. At that time, the Mayor's office was here. The Secretary of His Worship the Mayor, Mr. Jack Guerin, told me it would be better not to make any change before I saw the Mayor, in the afternoon, and, if I remember well, he told me that the Mayor was to receive a delegation with regard to the disposition of the flags. In the afternoon, they called for me. There was a delegation in the Mayor's office (here). I noticed about 4 persons. I did not know them. I was told that Messrs. Prendergast, Versailles, Bourgoin, M.D., and Millette were present. Each of them made some remarks with regard to the disposition of the flags. Finally the Mayor said to me: "You have heard what these gentlemen have said. As for me, I am quite indifferent. Comply with these gentlemen's wishes. You have clearly understood what they want?" What they wanted was that the Papal flag be placed in front, on the right-hand side, and the Irish flag, on the left hand side, and that the Sacred Heart flag be placed on the tower where there was no flag.

Q. Did you act according to the orders of the delegation or according to the Mayor's orders?

A. According to the orders of the Mayor, who told me to comply with the wishes of the delegation.